



CICR

Inventaire
D MO YEMEN1,
Activités de la délégation au Yémen
1939-1966

Protection des données personnelles

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« ¹ Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

² Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	3
2. Répertoire	6

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, D MO YEMEN1-001

1. Description sommaire

1.1 Identification

Référence

D MO YEMEN1.

Intitulé / Analyse

Activités de la délégation au Yémen.

Dates

1939-1966.

Niveau de description

Série.

Importance matérielle et support de l'unité de description

Métrage : 0.90 mètres linéaires.

Contenant : Liasses.

1.2 Contexte

Nom du producteur

Délégation au Yemen - SANAA.

Histoire administrative

La République arabe du Yémen est le théâtre d'un conflit opposant les tribus royalistes, soutenues par l'Arabie saoudite et la Jordanie, aux Républicains, soutenus par l'Égypte. C'est la mort du souverain, l'Imam Ahmed, et l'accession au trône du prince héritier El-Badr, qui précipite le 26 septembre 1962 une révolution fomentée par des militaires et de jeunes civils hostiles au nouveau roi réformateur et à la monarchie.

Le 14 novembre 1962, le CICR envoie une première mission, composée du délégué Pierre Gaillard et de l'interprète Ibrahim Zreikat, au Caire, à Bagdad, à Damas, à Beyrouth et à Amman, afin d'étudier les modalités d'une assistance aux victimes du conflit, blessés et prisonniers des deux camps. Aux vues des entretiens réalisés, il est décidé d'envoyer des délégués dans les deux camps yéménites et en Arabie saoudite. L'action du CICR se révèle délicate puisque ni le Yémen, ni l'Arabie saoudite, ne sont parties aux Conventions de Genève. A la fin du mois de décembre 1962, les Dr Jean-Maurice Rubli et Guido Piderman se rendent en Arabie saoudite. Suite à cette mission, l'Arabie saoudite adhère, le 18 mai 1963, aux Conventions de Genève et une Société nationale du Croissant-Rouge est créée le 8 août 1963. Le CICR obtient également les engagements des deux camps yéménites de respecter les principales dispositions des Conventions de Genève.

Outre les actions de protection et d'assistance en faveur des soldats blessés et prisonniers, le CICR intervient auprès des autorités pour épargner les civils et faire libérer les familles royales. Il répond également aux besoins engendrés par la famine en acheminant des dons de vivres et de matériel des Sociétés nationales.

En octobre 1963, le CICR, avec l'aide de plusieurs Sociétés nationales, notamment la Croix-Rouge suisse et la Croix-Rouge britannique, installe à Ukd (Nord du Yémen) un hôpital

de campagne capable d'accueillir un nombre important de blessés et de malades et suffisamment équipé pour accomplir des opérations de grande chirurgie. L'hôpital fonctionnera sous la responsabilité du CICR jusqu'en novembre 1965.

Après la signature des Accords de Djeddah en 1965, le CICR décide de mettre en veilleuse la délégation de Sanaa dès juillet 1966.

Histoire de la conservation

Les archives ont été versées à Genève en janvier 1966.

1.3 Contenu et structure

Présentation du contenu

Cette série est constituée de correspondance, d'entretiens avec les autorités, de mémorandums, de notes, de télégrammes, d'ordres de mission, et de documents comptables. Les rapports de visites et médicaux sont peu nombreux.

Evaluation, tris et éliminations, sort final

Aucun document n'a été éliminé.

Sur le plan de la conservation matérielle, tous les éléments nuisibles ont été enlevés (agrafes, trombones, élastiques...) et les documents placés dans des conditionnements neutres et adaptés.

Accroissements

Il n'y a pas d'accroissement prévu.

Mode de classement

Le classement d'origine a été respecté.

1.4 Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Interne

Conditions de reproduction

La reproduction est soumise à autorisation.

Langue et écriture des documents

Français, anglais, arabe, allemand.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Instruments de recherche

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent inventaire.

1.5 Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

La série est conservée par les Archives du CICR.

Existence et lieu de conservation de copies

Il n'existe pas de copie de la série.

Sources complémentaires

ACICR, B AG 251 225, Missions spéciales et missions itinérantes depuis Genève au Yémen, 1962-1966.

ACICR, B AG 280, Généralités concernant les secours matériels, 1963-1967.

ACICR, B SAN 2000118 Archives Anny Pfirter (en cours de modification).

Films :

CR-F-00102, Yémen, terre de souffrance, 1964.

CR-F-00484, Yémen, 1964.

Bibliographie

WEPF, Reinhold, Le Yémen, Benteli, Berne, 1967.

Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge, 1963, CICR, Genève, 1964; 1964, CICR, Genève, 1965; 1965, CICR, Genève, 1966.

Le CICR et le conflit du Yémen, CICR, Genève, 1964.

1.6 Notes

Rien à signaler.

1.7 Contrôle de la description

Notes de l'archiviste

Description rédigée par Pauline Debionne et Marie Mériaux.

Règles ou conventions

Inventaire conforme à la norme d'Uniformisation des règles d'écriture des ACICR.

Date(s) de la description

L'inventaire en a été établi entre septembre et décembre 2003.

2. Répertoire

D MO YEMEN1-001	Relations avec les autorités, les personnalités et les représentations étrangères	13.09.1939 - 02.01.1966
D MO YEMEN1-001.01	Relations avec le ministère des Affaires étrangères d'Arabie saoudite	04.07.1964 - 17.07.1965
D MO YEMEN1-001.02	Relations avec les princes Fayçal et Sultan d'Arabie saoudite	12.10.1963 - 05.03.1965
D MO YEMEN1-001.03	Violations du droit international, circulaires D 818 et D 819	13.09.1939 - 21.09.1944
D MO YEMEN1-001.04	Instructions aux équipes médicales et correspondance avec le ministre de la santé de la République arabe du Yemen	17.02.1965 - 02.01.1966
D MO YEMEN1-001.05	Relations avec les princes yéménites	05.03.1964 - 24.10.1965
D MO YEMEN1-001.06	Relations avec la famille El Badr	30.07.1963 - 30.06.1964
D MO YEMEN1-001.07	Relations avec les autorités royalistes	17.07.1963 - 23.07.1965
D MO YEMEN1-001.08	Relations avec les autorités républicaines et égyptiennes	28.01.1964 - 13.04.1965
D MO YEMEN1-001.09	Relations avec les autorités et le Croissant-Rouge d'Arabie saoudite (Riyadh)	06.03.1963 - 17.05.1965
D MO YEMEN1-001.10	Relations avec le chargé d'affaires de Suisse	29.06.1964 - 02.11.1964
D MO YEMEN1-001.11	Relations avec l'ambassade des Etats-Unis	08.05.1963 - 31.10.1963
D MO YEMEN1-001.12	Relations avec l'Organisation des Nations Unies (ONU)	15.07.1963 - 03.09.1964
D MO YEMEN1-001.13	Correspondance entre la délégation et l'hôpital d'Uqd	12.03.1964 - 30.12.1964
D MO YEMEN1-002	Informations, presse, radiocommunications	09.01.1963 - 17.09.1965
D MO YEMEN1-002.01	Correspondance relative à l'accueil de journalistes sur le terrain	09.01.1963 - 17.09.1965
D MO YEMEN1-002.02	Information sur la situation politique au Yemen	11.08.1964 - 23.08.1964
D MO YEMEN1-002.03	Généralités sur les photographies	01.06.1964 - 17.11.1964
D MO YEMEN1-002.04	Articles de presse	01.06.1964 - 17.11.1964
D MO YEMEN1-002.05	Généralités sur les radiotélécommunications	26.06.1964 - 02.10.1964

D MO YEMEN1-003	Administration et finances	24.06.1959 - 03.11.1965
D MO YEMEN1-003.01	Administration : plan de classement et correspondance	25.06.1964 - 14.09.1965
D MO YEMEN1-003.02	Généralités sur la situation financière de la mission	19.09.1963 - 09.01.1964
D MO YEMEN1-003.03	Comptes mensuels	25.06.1964 - 19.01.1965
D MO YEMEN1-003.04	Relevés des comptes	23.02.1965 - 31.10.1965
D MO YEMEN1-003.05	Reçus divers	10.06.1964 - 17.10.1965
D MO YEMEN1-003.06	Comptes divers	24.01.1964 - 09.06.1965
D MO YEMEN1-003.07	Hôpital, frais divers	02.05.1964 - 01.11.1965
D MO YEMEN1-003.08	First National City Bank	24.06.1959 - 03.11.1965
D MO YEMEN1-004	Chrono et télégrammes du et au CICR	05.08.1963 - 04.04.1964
D MO YEMEN1-004.01	Chrono	20.12.1963 - 03.03.1964
D MO YEMEN1-004.02	Télégrammes	05.08.1963 - 04.04.1964
D MO YEMEN1-005	Personnel	10.04.1963 - 07.09.1965
D MO YEMEN1-005.01	Généralités	10.04.1963 - 01.07.1965
D MO YEMEN1-005.02	Mouvement du personnel	30.06.1964 - 19.01.1965
D MO YEMEN1-005.03	Voyages	09.04.1964 - 02.10.1965
D MO YEMEN1-005.04	Médecins-chefs	13.04.1963 - 10.05.1965
D MO YEMEN1-005.05	Equipes médicales	13.04.1963 - 10.05.1965
D MO YEMEN1-005.06	Délégation de Djeddah	29.04.1964 - 13.01.1965
D MO YEMEN1-005.07	Personnel britannique	27.11.1963 - 06.11.1964
D MO YEMEN1-005.08	Front Ouest	20.04.1964 - 08.12.1964
D MO YEMEN1-005.09	André Rochat, chef de mission	08.06.1964 - 04.12.1964
D MO YEMEN1-005.10	Délégation de Sanaa	16.12.1963 - 03.04.1965
D MO YEMEN1-005.11	Hôpital d'Uqd	01.07.1963 - 07.09.1965
D MO YEMEN1-006	Chrono, notes de et au CICR	22.10.1963 - 25.03.1964
D MO YEMEN1-007	Front Ouest : chrono, correspondance et télégrammes	09.09.1963 - 01.04.1964
D MO YEMEN1-008	Front Ouest et Front Est	27.02.1964 - 15.06.1965
D MO YEMEN1-008.01	Généralités et rapports des délégués sur le Front Ouest	31.07.1964 - 19.10.1964
D MO YEMEN1-008.02	Front Ouest, rapports des délégués Marcel Boisard et Hubert Bettin	07.04.1965 - 15.06.1965
D MO YEMEN1-008.03	Front Ouest, expédition particulière	31.03.1965 - 01.05.1965

D MO YEMEN1-008.04	Front Ouest, correspondance au et du chef de mission	25.06.1964 - 25.11.1964
D MO YEMEN1-008.05	Front Ouest, radiotélécommunications	23.08.1964 - 15.05.1965
D MO YEMEN1-008.06	Front Est, action particulière	23.08.1964 - 15.05.1965
D MO YEMEN1-009	Rapports de missions spéciales et diverses	29.07.1963 - 21.10.1965
D MO YEMEN1-009.01	Plans de situation	29.07.1963 - 24.06.1964
D MO YEMEN1-009.02	Missions préalables	16.10.1963 - 29.09.1964
D MO YEMEN1-009.03	Rapports généraux	29.03.1964 - 30.09.1964
D MO YEMEN1-009.04	Uqd, actions particulières	11.05.1964 - 06.01.1965
D MO YEMEN1-009.05	Plans à entreprendre	26.04.1964 - 09.03.1965
D MO YEMEN1-009.06	Pont du CICR entre Sanaa et Neham, échange de prisonniers	01.04.1964 - 12.01.1965
D MO YEMEN1-009.07	Rôle et instructions donnés au chef de mission	17.07.1964 - 25.01.1965
D MO YEMEN1-009.08	Lettres du délégué Marcel Boisard au délégué général André Rochat	21.12.1964 - 06.01.1965
D MO YEMEN1-009.09	Sud-Yemen, réfugiés et victimes des événements dans le Radfan	11.01.1965 - 25.01.1965
D MO YEMEN1-009.10	Matériel, médicaments et divers commandés par Uqd	05.04.1965 - 05.04.1965
D MO YEMEN1-009.11	Délégation de Djeddah, généralités	04.01.1965 - 21.10.1965
D MO YEMEN1-009.12	Correspondance entre André Rochat, délégué général, et Jean Pictet, directeur des Affaires générales	04.03.1964 - 26.11.1964
D MO YEMEN1-009.13	Usage du drapeau national suisse et du signe protecteur du CICR	06.06.1964 - 07.07.1964
D MO YEMEN1-009.14	Visite d'André Rochat à Aden et au Radfan pour rencontrer le gouvernement de la Fédération de l'Arabie du Sud	04.06.1964 - 25.03.1965
D MO YEMEN1-010	Mission Sanaa, chrono, première partie	30.07.1963 - 26.04.1964
D MO YEMEN1-011	Mission Sanaa, chrono, deuxième partie	01.10.1963 - 26.10.1965
D MO YEMEN1-012	Délégation de Djeddah, chrono	22.02.1963 - 31.12.1964
D MO YEMEN1-013	Echange de prisonniers de guerre, généralités et correspondance avec les Royalistes, les Républicains et les Egyptiens	14.03.1964 - 30.01.1966
D MO YEMEN1-014	Prisonniers de guerre	29.08.1963 - 01.02.1966

D MO YEMEN1-014.01	Généralités	29.08.1963 - 11.09.1965
D MO YEMEN1-014.02	Echanges de prisonniers, correspondance et rapports de visite	01.09.1963 - 18.10.1965
D MO YEMEN1-014.03	Actions en faveur des invalides	03.02.1964 - 01.02.1966
D MO YEMEN1-014.04	Disparus et déserteurs de la République Arabe Unie (RAU), messages et correspondance	25.09.1963 - 05.03.1965
D MO YEMEN1-014.05	Distribution de secours, accusés de réception	29.11.1963 - 28.01.1964
D MO YEMEN1-015	Hôpital de Uqd, généralités	31.01.1964 - 31.10.1965
D MO YEMEN1-015.01	Correspondance générale et rapports d'activité	31.01.1964 - 31.10.1965
D MO YEMEN1-015.02	Journées d'Uqd, rapport de l'équipe médicale française sur le projet de réorganisation du système sanitaire CICR sur le Front Ouest	03.06.1964 - 24.08.1964
D MO YEMEN1-015.03	Démobilisation de l'hôpital, procès-verbaux des discussions	17.01.1965 - 19.01.1965
D MO YEMEN1-016	Hôpital de Uqd, listes dont le contenu est à déterminer, ainsi que les dates extrêmes	29.08.1963 - 01.02.1966
D MO YEMEN1-016.01	Correspondance relative à des prisonniers de guerre en traitement à Uqd	19.06.1964 - 18.12.1964
D MO YEMEN1-016.02	Listes dont le contenu est à déterminer	19.06.1964 - 18.12.1964
D MO YEMEN1-017	Hôpital de Uqd, chrono	31.10.1963 - 31.03.1964
D MO YEMEN1-018	Actions de secours	07.02.1964 - 03.05.1965
D MO YEMEN1-018.01	Distribution de secours, généralités	07.02.1964 - 21.11.1964
D MO YEMEN1-018.02	Secours en faveur de la population civile de Sanaa	02.12.1964 - 04.03.1965
D MO YEMEN1-018.03	Actions du service sanitaire dirigé par Annie Pfirter	14.05.1964 - 23.12.1964
D MO YEMEN1-018.04	Question du bombardement par les gaz dans la tribu d'Arhab	20.01.1965 - 29.01.1965
D MO YEMEN1-018.05	Dons divers	04.12.1964 - 03.05.1965
D MO YEMEN1-019	Matériel expédié	02.04.1963 - 09.11.1965
D MO YEMEN1-019.01	Matériel, généralités	28.02.1964 - 01.03.1965
D MO YEMEN1-019.02	Matériel expédié à Sanaa	02.04.1963 - 09.11.1965